



HAL
open science

Petite histoire du fonds La Villemarqué

Fañch Postic

► **To cite this version:**

| Fañch Postic. Petite histoire du fonds La Villemarqué. 2018. hal-01890006

HAL Id: hal-01890006

<https://hal.univ-brest.fr/hal-01890006>

Submitted on 8 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Fañch POSTIC, Petite histoire du fonds La Villemarqué

Cet article constitue un outil ou une proposition de contextualisation de documents manuscrits visualisables sur la collection "Fonds La Villemarqué" de la Bibliothèque Numérique du Centre de Recherche Bretonne et Celtique : bibnumcrbc.huma-num.fr

À la mort de La Villemarqué en décembre 1895, la famille – notamment son fils Pierre (1854-1933) à qui revient la responsabilité du fonds –, se montre partagée entre le souci de défendre la mémoire de l’auteur du *Barzaz-Breiz* et celui de respecter la demande que ce dernier aurait formulée de ne pas réveiller et envenimer la controverse après sa mort. Mais, au tout début du XX^e siècle, différents articles ravivent la polémique, et tout particulièrement celui paru le 2 septembre 1906 dans le *Petit Journal* où l’auteur anonyme – en fait Charles Le Goffic – parle tout simplement de « mystification de génie », de « supercherie », de « textes apocryphes forgés de toutes pièces ou remaniés par La Villemarqué et l’abbé Henry ». Cela vaut une vive réaction de la famille sous la forme d’une lettre adressée au journal par Ursule Bréart de Boisanger, l’une des filles de Théodore, et par un article de Pierre de La Villemarqué dans le *Nouvelliste de Bretagne* du 13 septembre où ce dernier donne en outre quelques titres de chants et leurs chanteurs, provenant d’une liste établie par Ursule Feydeau de Vaugien, la mère de Théodore, et conservée dans les archives familiales. La polémique se poursuit et les articles que Léon Durocher fait paraître au début de 1907 dans le *Fureteur Breton*¹ sont certainement déterminants pour décider Pierre de La Villemarqué à livrer, à destination de ses proches, un argumentaire susceptible de réhabiliter son père. Cela prend en 1908 la forme d’un ouvrage, *La-Villemarqué, sa vie et ses œuvres*, où il publie un certain nombre de documents issus du fonds d’archives, des lettres notamment, et donne en annexes quelques brefs extraits des carnets manuscrits. Les archives familiales conservent les différents documents préparatoires à l’ouvrage et un certain nombre de transcriptions de chansons réalisées par Pierre de La Villemarqué qui confirment son intention de répondre aux critiques en rendant public les originaux dont s’était servi son père pour élaborer le *Barzaz-Breiz*. Mais il abandonnera le projet face aux réticences exprimées par ses proches, comme en témoignent les courriers échangés à cette occasion. En 1926, toutefois, après avoir reçu les remarques de différents membres de la famille, il fera paraître chez Champion à Paris une version publique de l’ouvrage.

Dès 1911-1912, Pierre de La Villemarqué a entrepris un inventaire sommaire du fonds d’archives et de la bibliothèque de travail de son père. Il commence également un répertoire alphabétique des correspondants, mais finit par renoncer devant l’ampleur de la tâche. Les quatre cahiers d’écoliers qui contiennent ses notes sont cependant précieux pour connaître l’état du fonds à la veille de la Première Guerre mondiale.

L’existence des carnets manuscrits sur lesquels La Villemarqué avait noté les chants qui lui avaient servi à élaborer son *Barzaz-Breiz* est donc connue depuis longtemps. La Villemarqué

¹ Sous le pseudonyme de Keramborn » : « Luzel et La Villemarqué », *Fureteur Breton*, décembre 1906-Janvier 1907, p.72-73 et avril-mai 1907, p.154-158.

lui-même avait semble-t-il hésité à en communiquer la teneur à ses contradicteurs. Il les avait notamment, dira-t-il, apportés, au congrès celtique de Saint-Brieuc en 1867, avec l'intention de les montrer à Henri d'Arbois de Jubainville. Mais ce dernier n'avait finalement pas fait le déplacement.² Il avait même, semble-t-il, le projet d'une nouvelle édition critique qu'il avait envisagé de confier à son ami Émile Ernault. Mais, quand, en 1908, ce dernier, resté en contact avec les descendants, se dit disposé à entreprendre un tel travail, Pierre de la Villemarqué se montre curieusement peu enclin à lui soumettre les manuscrits et, plus tard, en 1913, sollicite même François Vallée qui, « malade et fatigué », ne donne pas suite. À quelques rares exceptions (le chanoine Jérôme Buléon vers 1910, l'abbé Germain Horellou, vers 1920, Léon Le Berre en 1930), la famille se refuse désormais à communiquer le moindre document, d'autant plus que, en 1929, dans *En Bretagne*, un ouvrage grand public publié chez Arthaud, les quelques lignes que Francis Gourvil consacre à la Villemarqué et au *Barzaz-Breiz* parlent de « Mac Pherson de la Bretagne » et de « chef-d'œuvre de supercherie littéraire ». Cela lui vaut d'ailleurs quelques vives réactions auxquelles il répond par « La question du *Barzaz-Breiz* ne serait-elle pas liquidée ? », une série d'articles qu'il fait paraître dans la *Dépêche de Brest* en mars et avril 1930. Léon Le Berre raconte comment, en 1930, pour préparer la commémoration de la mort de l'abbé Henry, s'étant présenté à Keransquer avec Auguste Gourcuff, il ne put consulter que ce qui avait trait au prêtre mellacois. À la suite des articles de Gourvil, Pierre de la Villemarqué s'opposait, dit-il, à ce que « l'on copiât ses papiers de famille ». Léon Le Berre parle même de « la garde montée autour des cartons de Keransker³ ».

En 1935, on fête le 40^e anniversaire de la mort de La Villemarqué : à l'occasion des fêtes celtiques et du Gorsedd qui se tiennent à Quimperlé du 17 au 30 juillet, les congressistes sont reçus à Keransquer par Mme de La Villemarqué, la petite-fille par alliance de Théodore, car Pierre de la Villemarqué est décédé en janvier 1933. Le domaine de Keransquer – et par conséquent les archives et la bibliothèque – reviennent alors à son petit-fils, également prénommé Pierre, qui a 22 ans. Les fêtes de 1935 sont aussi l'occasion d'un concert et d'une conférence au cinéma de la Ville dont l'objectif annoncé est, ni plus ni moins, que « de trancher définitivement, s'il se pouvait, la question tant de fois agitée de l'authenticité du *Barzaz-Breiz* ». Un numéro spécial de *An Oaled* (4^e trimestre) est d'ailleurs consacré à « La controverse du *Barzaz-Breiz* ». Et si, à en croire la revue, le débat demeure courtois, cela montre combien la question de l'authenticité des chants du *Barzaz-Breiz* demeure toujours présente un siècle après la parution de la première édition de l'ouvrage. La conférence de Quimperlé provoquera en septembre une passe d'arme entre Charles Chassé et Léon Le Berre dans la *Dépêche du Finistère*.

Tout cela ne peut, bien entendu, qu'alimenter la méfiance des descendants de l'auteur du *Barzaz-Breiz* et les conforter dans l'idée de ne pas laisser accès aux archives. Ainsi, en 1937, l'abbé Pierre Batany, qui prépare une thèse sur Luzel, est aimablement accueilli à Keransquer par madame de La Villemarqué qui lui fera voir la bibliothèque, mais pas le moindre

² Brouillon de lettre à Edouard Missery, Pau, novembre 1867. Archives La Villemarqué, pièce 4.56.

³ *An Oaled* 3^e trimestre 1935, p.247.

document d'archive ! En 1939 le *Bleun Brug* a prévu de fêter le centième anniversaire du *Barzaz-Breiz*, mais la déclaration de la guerre ne le permettra pas.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, le nouveau Keransquer, manoir construit au début des années 1850 par Théodore Hersart de La Villemarqué et son épouse, est occupé par les Allemands, et les archives et la bibliothèque ont été transférées dans le vieux manoir du XV^e qui sert alors de dépendance.

Pierre de La Villemarqué, le propriétaire des lieux, est militaire et, par conséquent, peu souvent présent à Keransquer. Il n'est toutefois pas indifférent à l'œuvre de son arrière-grand-père, qu'il appelle familièrement « le barde », comme en témoigne la lettre qu'il adresse en 1960 au Général de Gaulle à propos de son oncle, Charles de Gaulle, avec lequel La Villemarqué a entretenu une abondante correspondance. Éloigné de Quimperlé, le colonel de La Villemarqué l'est également des débats qui entourent le *Barzaz-Breiz*, dont il a toutefois connaissance par l'ouvrage de son grand-père. La querelle s'anime pourtant une nouvelle fois. Francis Gourvil a engagé une thèse d'université sur le *Barzaz-Breiz* qu'il soutient en 1960. C'est un remarquable travail de recherche et d'érudition dont témoignent ses dossiers aujourd'hui versés dans les archives du CRBC à Brest, mais c'est aussi une thèse à charge qui conclut au caractère largement inventé des chants du *Barzaz-Breiz*, ce qui entraîne de nombreuses réactions, parfois violentes, dans différentes revues bretonnes où son auteur apparaît comme un traître à la Bretagne. Francis Gourvil n'avait évidemment pas pu avoir accès aux archives de Keransquer et aux précieux carnets. On a même cru que les précieux documents avaient été détruits au moment de l'occupation de Keransquer par les Allemands.

C'est dire le cadre tendu et polémique dans lequel intervient Donatien Laurent quand, en 1963, il décide de « tenter sa chance » auprès des descendants de l'auteur du *Barzaz-Breiz*, pour savoir si les fameux carnets se trouvent toujours à Keransquer. Il prend bien soin de se faire introduire auprès de Pierre de La Villemarqué, par un ami commun, le père Joseph Chardronnet, et par l'amiral Jacques de Lesquen, un ami de son père qui est aussi un parent du propriétaire de Keransquer. Donatien Laurent écrit au colonel de La Villemarqué dès le 21 juin 1963, et lui explique son projet afin, en quelque sorte, de le rassurer sur ses intentions, sur l'esprit impartial avec lequel il souhaite engager son travail, à un moment où, après la publication de la thèse de Gourvil, le propriétaire de Keransquer pourrait légitimement hésiter à ouvrir le fonds d'archives familial. Donatien Laurent lui fait part de la conviction qui est sienne concernant la réalité des sources du *Barzaz-Breiz* et du poids évident qu'aurait de ce point de vue l'étude des originaux de collecte, s'ils existaient encore. Le colonel de La Villemarqué se montre sensible à cette argumentation et, dans sa réponse, fait part à Donatien Laurent du plaisir qu'il aurait à le recevoir ; mais le rendez-vous est manqué pour l'été 1963 et ce n'est qu'un an plus tard que la rencontre aura finalement lieu : venant en permission à partir du 20 août, le colonel promet à Donatien Laurent de lui faire signe et c'est ainsi que, le 14 septembre 1964, ce dernier arrive pour la première fois à Keransquer : un moment dont on imagine toute la portée émotionnelle dont témoigne Donatien Laurent lui-même :

« Le colonel de la Villemarqué me conduisit dans l'ancien manoir de Keransquer dont les bâtiments du XVII^e siècle sont aujourd'hui transformés en communs. Deux petites pièces du premier étage abritaient à cette date les papiers personnels de l'auteur du *Barzaz-Breiz* et une partie de sa bibliothèque. Ayant ouvert un petit placard mural situé dans l'une d'elles mon

hôte commença avec mon aide, à en inventorier le contenu. Tandis que je feuilletais, avec l'émotion que l'on devine, des liasses de lettres et de dossiers, il me montra soudain un petit sac de grosse toile à carreaux sur lequel était collé un papier portant au crayon rouge, presque effacé, la mention « Manuscrits » soulignée d'un double trait, et au-dessous, ces mots à l'encre noire, d'une main qu'il reconnut être celle de son grand-père, Pierre de la Villemarqué : « Conserver ces manuscrits ».

Le sac contenait trois gros carnets que M. de la Villemarqué me tendit en me disant : « - Peut-être est-ce là ce que vous cherchez ? »

Il s'agissait bien en effet des fameux textes poétiques dont, après tant d'autres, j'étais en quête. Je les feuilletais rapidement, découvrant au passage, notés en rapides pattes de mouche, des titres prestigieux : Yann eus a *Bontorson*, *Rohan*, *Merlin* ... J'étais déjà comblé de surprises heureuses. Je le fus bien davantage en entendant mon hôte me conseiller d'une voix unie : « - Emportez donc tout cela pour l'examiner à loisir. »

Donatien Laurent peut consulter à loisir le fonds d'archives, emprunter les carnets. Son travail aboutit en 1975 à une thèse d'État reposant sur l'étude du premier des trois carnets manuscrits.⁴ Il se sert également d'autres documents utiles à son étude – la correspondance notamment – et certains ouvrages conservés dans la bibliothèque de travail.

Mais les carnets n'étaient finalement qu'une toute petite partie du fonds. Aussi, résultat de la confiance qui s'était établie entre Donatien Laurent et la famille La Villemarqué, celle-ci acceptait, au moment de la création en 1990, au domaine départemental de Kernault à Mellac, du Centre de Recherche et de Documentation sur la Littérature orale (antenne du CRBC), qu'une copie du fonds soit mise à la disposition du Centre. Cet accord, intervenu dès 1989, au moment où le département du Finistère s'interrogeait sur la future vocation du manoir de Kernault qu'il se proposait d'acquérir, fut même déterminant dans la décision d'y créer une antenne CNRS placée sous la responsabilité scientifique du CRBC et de son directeur, Donatien Laurent.

Arrivé à Kernault au premier juillet 1990 pour occuper un poste d'ingénieur d'études créé par le CNRS pour assurer la responsabilité du centre de documentation, j'ai donc pris connaissance d'un fonds d'archives toujours conservé dans deux armoires allemandes du vieux manoir de Keransquer, C'est en 1995, après le décès du général de La Villemarqué, qu'il est transféré dans une pièce dédiée au second étage du nouveau manoir de Keransquer.

Inventorié, le fonds y est conservé dans 47 boîtes d'archives. Il nourrit également des études. Après accord de la famille propriétaire, un certain nombre de documents sont communiqués, sous forme de photocopies, et font l'objet de publication : correspondances (Grimm, dom Plaine, Renan, Sébillot, Luzel, Le Men, Ozanam, etc.), ou manuscrits, tel celui du *Kastel Ker Iann Koatanskou* rédigé en 1833 par Yves-Marie-Gabriel Laouenan, retrouvé dans la bibliothèque de travail de La Villemarqué au moment de son inventaire. Ce qui constitue le premier roman en langue bretonne, a été édité, avec une traduction française, par Yves Le Berre sous le titre *Kastel Ker Iann Koatanskour/ Le château de Kerjean*.⁵ L'ouverture du fonds d'archives par la famille a également permis des communications

⁴ *La Villemarqué collecteur de chants populaires : étude des sources du premier Barzaz-Breiz à partir des originaux de la collecte : 1833-1840.*

⁵ Brest, CRBC, 2004.

originales à l'occasion du colloque organisé en novembre 2015 au manoir de Kernault pour commémorer le bicentenaire de l'auteur du *Barzaz-Breiz*. Les communications ont été réunies et publiées en 2016 dans *Au-delà du Barzaz-Breiz, Théodore Hersart de la Villemarqué*,⁶

C'est lors de la préparation de ce colloque que, dès 2014, a été évoqué par le CRBC auprès de la famille La Villemarqué le projet de numérisation du fonds d'archives. En 2015, la Ville de Quimperlé accepte de porter le projet dont la réalisation est confiée par convention au CRBC. En 2016, en préalable au programme de numérisation, la conformité du fonds et de l'inventaire scientifique est vérifiée et les documents mis dans des boîtes Cauchard. La numérisation a été réalisée entre mai 2016 et juillet 2017, sous ma responsabilité et celle de Nelly Blanchard, par Océane Le Goff et Morgane Grégory, sur un scanner eScan Open System (i2S) de l'Institut Brestois des Sciences de l'Homme et de la Société (IBSHS) de l'UBO.

En 2018, après l'acquisition du fonds d'archives par le Conseil départemental du Finistère, l'ensemble des boîtes a été transmis par la famille au Service des archives départementales à Quimper (ADF 263J). En parallèle, une première étape de valorisation du fonds débute par la mise en ligne de dossiers scientifiques basés sur l'accès progressif aux images de la version numérique du fonds. Suivra une valorisation commune par le CRBC et les Archives départementales du Finistère.

⁶ N. Blanchard et F. Postic, dir, Brest, CRBC, 2016.